Editeur responsable : Blondiaux Gérard
Rue A. Farcy
6534 Gozée

Trimestriel N°1 : Avril 2018
Bureau de dépôt : 6280 GERPINNES

Belgique – België
P.P.
6280 GERPINNES
P501391

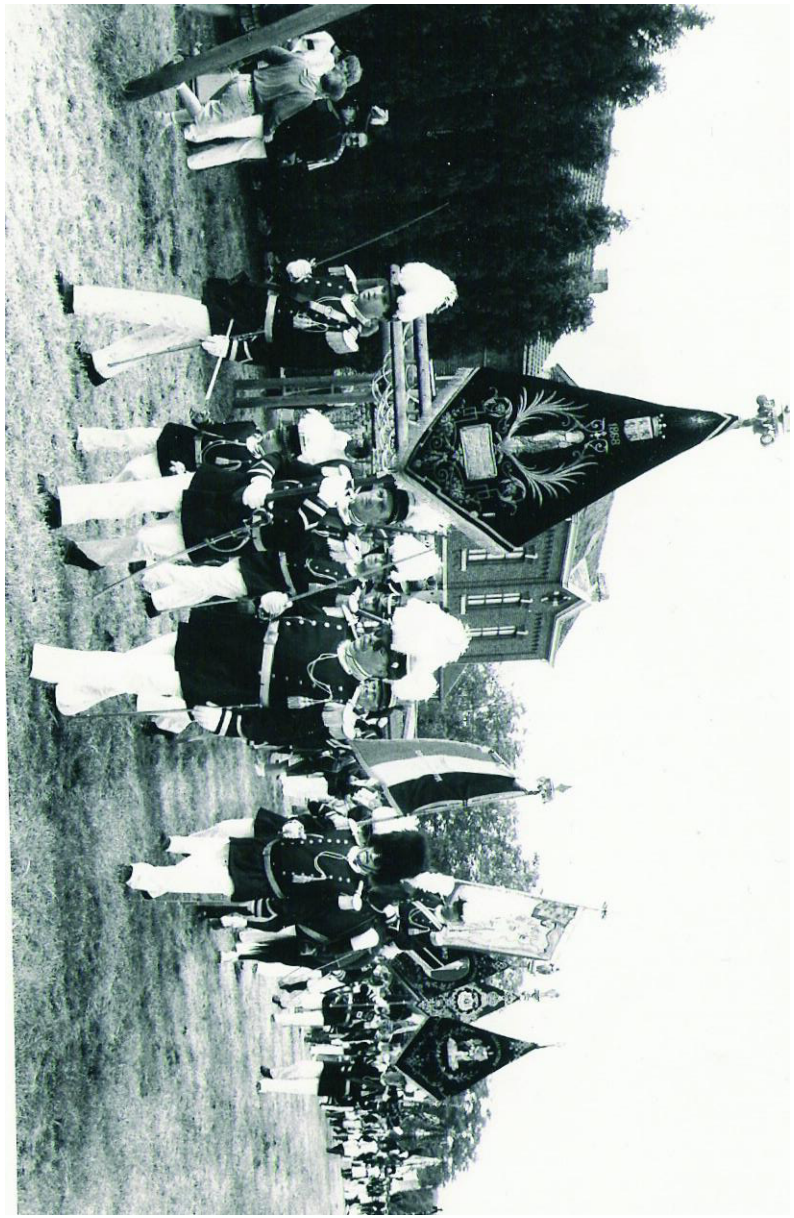

EDITORIAL

Chers Tatanes et amis marcheurs,

Encore quelques semaines à patienter et nous vivrons à nouveau un week-end au son des fifres et tambours. Cette année, comme déjà annoncé au préalable, nous fêterons en grandes pompes le 150e anniversaire du drapeau de la Jeunesse de Fromiée (1868-2018).
Depuis plus d'un an, le comité travaille d'arrache-pied pour préparer cet évènement. Ce n'est pas toujours aisé car nous devons penser, réfléchir, choisir en bons pères de famille pour ne pas mettre à mal notre trésorerie, certes saine mais pas illimitée.

Finalement, nous avons opté pour une journée supplémentaire à notre programme de Pentecôte, le samedi après-midi. Nous avons invité tous les drapeaux des compagnies affiliées à l'Association des Marches. Toutes les délégations ayant répondu favorablement à notre invitation formeront une deuxième compagnie derrière la saperie d'Acoz et la batterie des Flaches. Plus de 500 marcheurs défileront dans toutes les rues de notre village et rejoindront la place, face à la salle, pour une parade et remise de médailles. Une halte est prévue à la rue des Champs. Le programme s'achèvera par une soirée dansante.

Pour marquer cet anniversaire, nous avons confectionné des oriflammes et des nouveaux tee-shirts. Les oriflammes vous permettront de garnir votre façade, vous pouvez les acheter au prix de 15€ auprès d'un membre du comité ou lors de la collecte.
Les tee-shirts, bleu marine, seront vendus lors de la distribution des costumes. Le prix est fixé à 8€ l'unité et à 20€ pour les 3.

Nous espérons vous compter nombreux parmi nous pour vivre cette journée exceptionnelle.
La Tatane sera disponible en quantité pour étancher votre soif.

Concernant notre comité, Jérémy Dujeu nous a rejoints en tant que membre. Il remplace Julien Van Mollem, démissionnaire et a rajeuni encore notre staff. Par sa connaissance en infographie, Jérémy nous a déjà beaucoup aidés en composant nos affiches, les logos flanqués sur nos tee-shirts et nos oriflammes.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Pentecôte en famille et avec vos amis.
Profitez bien de ces jours de joie et d'amitié.

Vive Sainte Rolende,
Vive Fromiée.

Le comité.

Pentecôte 2018 : Programme

Vendredi 18 mai 2018

18 h 00 : Distribution des costumes par les officiers respectifs.

Samedi 19 mai 2018

14 h 00 : Accueil des délégations.
14 h 30 : Formation des deux compagnies et défilé dans les rues de notre village.
15 h 00 : Bivouac à la rue des Champs.
16 h 30 : Parade et remise des décorations.
18 h 00 : Verre de l'amitié.
20 h 00 : Soirée dansante.

Dimanche 20 mai 2018

14 h.00 : Appel à Fromiée.
15 h 30 : Tour du village.
16 h 15 : Prise du drapeau. (Eglise de Fromiée)
16 h 30 : 1ère décharge en l'Honneur de Ste Rolende.
Dépôt d'une gerbe au Monument aux Marcheurs
Visite au cimetière.
Décharges aux officiers.
21 h 00 : Rentrée à la maison de village - Soirée animée par sono.

Lundi 21 mai 2018

07 h 00 : Réveil.
09 h 00 : Messe militaire (**Obligatoire pour tous les marcheurs**).
10 h 15 : Rassemblement à Villers et départ vers le monument aux morts.
11 h 40 : Arrivée de la Châsse à Villers et Rentrée.
13 h 15 : Dîner à la salle de Fromiée.
15 h 00 : Rassemblement, tour du village, décorations, discours, décharge.
16 h 25 : Arrivée de la Châsse à Fromiée et Rentrée.
Décharge, départ vers Sartia.
17 h 15 : Arrivée à Sartia.
18 h 30 : Rentrée Solennelle à Gerpinnes.
20 h 30 : Parade des Tambours-majors avec participation des batteries, des majors et de tous les officiers.

Mardi 22 mai 2018

09 h 15 : Rassemblement à Gerpinnes rue A. Mengeot 13. (Chez JP Bolle)
09 h 45 : **Départ**
Honneurs à Ste Rolende à l'église St Michel de Gerpinnes - Visite aux notables.
15 h 00 : Retour à la maison de village - Dîner.
16 h 30 : Rassemblement des marcheurs à la maison de village.
17 h 00 : Remise du drapeau à l'église.
Visite aux officiers et inviteurs.
23 h 30 : Retraite aux flambeaux.
24 h 00 : Cassage du verre.

Mercredi 23 mai 2018

10 h 00: Remise des costumes - Remise en ordre.

Renseignements : Tailles des costumes et décorations

Si vous êtes enfant ou si vous n'avez pas bien été servi l'an dernier, vérifiez vos dimensions (tour de tête, longueur des manches, carrure et taille) et communiquez-les à votre officier respectif.
Pour les nouveaux, indiquez la taille de la veste (exemple taille 52, 54,…) et la hauteur totale (de la tête aux pieds) + remplir fiche jointe.

C'est le soldat qui doit appeler son officier, même si les mensurations étaient correctes. Aucun costume ne sera réservé sans votre confirmation.

Prix des costumes :

Sapeurs :	**53 €**
Voltigeurs :	**48 €**
Grenadiers	**48 €**
D.G. :	**62 €**

Adresses utiles :

Sapeurs	: Dominique DEVILLE,	Rue du Bois d'Hymiée, 23 6280 Gerpinnes 0476/27.23.55
Voltigeurs	: Gautier JACQUES	Rue de Biesme, 42 6280 Gerpinnes 0479/57.45.18
Grenadiers	: Robin BOLLE	Rue des Bas Prés, 19 5000 Namur 0498/02.50.09
Gendarmes	: Gérard BLONDIAUX	Rue Auguste Farcy, 14 6534 Gozée 0477/58.15.72
Dernière Guillite	: Frédéric TOUSSAINT	Impasse du Vivier à Taille, 16 6150 Anderlues 0479/44.29.45

Remarque : Si votre correspondant ne répond pas et si vous en avez la possibilité, laissez un message avec vos coordonnées. Cette personne vous rappellera dans les plus brefs délais.

Ne tardez pas car les listes doivent être remises à votre Officier avant le 3 mai 2018 !!!!

Pour les officiers, cantinières et infirmières :

Dates d'essayages : **Du mardi 3 avril au jeudi 26 avril inclus**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le samedi, de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Le Corps d'Office 2018

Sergent sapeur		: Deville Dominique
	Adjoint	: Delbart Loïs
	Caporaux	: Tondus Michel, Frippiat Noël
	Cantinière	: Van Weldern Muriel
Officier des Gendarmes		: Blondiaux Gérard
	MDL Chefs	: Vandermeuse Didier
		: Charlier Miguel
		: Goblet Olivier
Tambour major		: Joris Jean-Pierre
	Adjoint	: Van De Vijver Romain
	Cantinière	: Bouton Dominique
Majors	1	: Tondus Rémy
	2	: Calicis Jean-Charles
	3	: Colin Antoine
Adjudants	1	: Goffinet Ludovic
	2	: Deblock Andy
Officier des Voltigeurs		: Jacques Gautier
	Sergents	: Detry Laurent et Van Mollem Julien
	Cantinière	: Thiry Barbara
Officier des Grenadiers		: Bolle Robin
	Sergents	: Dantinne Denis et Vigani Daniel
	Cantinières	: Vanderwald Léa
		: Barbier Sylvie
Officier de la Dernière Guillite		: Toussaint Frédéric
	Sergent	: Toussaint Jacques
	Cantinière	: Notelet Julie
Officiers Porte-Drapeau	1	: Jaumain Jérôme
	2	: Dujeu Jérémy
Infirmières	1	: Tondus Marie
	2	: Laurent Flore

Remarques :

Les chaussures **noires** et les pantalons **blancs** sont obligatoires, **baskets interdits**.

Les marcheurs qui ne porteront pas une tenue conforme, seront exclus.

Les personnes qui n'auront pas rentré leur costume le mercredi 23 mai 2018 avant 13h00 devront traiter avec le louageur (amende possible).

Il est demandé à chacun de respecter le folklore que nous représentons.

Tout marcheur en état d'ivresse ou en tenue négligée sera exclu des rangs.

Veuillez-vous référer à la **Charte du Marcheur**.

Les tirs isolés sont interdits. Ceux qui braveraient cette interdiction, le feront sous leur entière responsabilité. Pas de couverture d'assurance.

Divers

1. Assemblée générale

Elle aura lieu le ***17 avril 2018*** ***à*** ***20.00 heures*** à la maison de village de Fromiée.

Ordre du jour :

- Bilan du souper.
- Préparation de la Pentecôte (listes, costumes, montage, démontage...).
- Devoirs des Officiers, des infirmières et des cantinières. (Rappel)
- Entretien monuments.
- Election de la cantinière voltigeurs.
- Divers.

2. Information aux inviteurs de la marche

Il est bien connu de tous que notre préoccupation et en tout cas celle de votre adjudant, est de pouvoir vous communiquer un horaire fiable.
Dans ce but, nous demandons à tous ceux qui souhaitent inviter la compagnie, soit le dimanche ou le mardi, de se faire connaître au plus tard pour le 15 mai 2018 auprès de nos adjudants ou d'un membre du comité.

3. Corps d'office 2018-2019

Afin d'éviter toute contestation lors du prochain cassage de verre, les postes suivants seront libres cette année :

1er Major
2ème Major
1er Adjudant
2ème Adjudant
Officier Voltigeurs
2ème Officier Porte Drapeau
Cantinière Sapeurs
Cantinière Batterie
1ère Cantinière Voltigeurs
2ème Cantinière Grenadiers
Cantinière DG
2ème Infirmière

Les autres places bénéficieront de la formule traditionnelle ***« Honneur à l'ancien »***.

4. <u>Composition du comité 2018</u>

Secrétaire :	-**Joris** Jean-Pierre	
	Rue de Châtelet 101	6280 Gerpinnes
Vice-secrétaire :	-**Cools** Caroline	
	Rue de Biesme, 10	6280 Gerpinnes
Trésorier :	- **Bolle** Jean-Pierre	
	Rue A. Mengeot, 13	6280 Gerpinnes
Vice-Trésorier :	-**Colin** Antoine	
	Rue de la Station 252/22	5621 Morialmé
Membres :	-**Van Weldern** Muriel	
	Rue de Bertransart, 46/1	6280 Gerpinnes
	- **Bolle** Robin	
	Rue des Bas Prés, 19	5000 Namur
	- **Dujeu** Jérémy	
	Rue de la Giloterie, 16A	5070 Vitrival

5. <u>Menus de Pentecôte</u>

Un repas de midi est prévu les lundi et mardi de Pentecôte. Il sera gratuit pour les marcheurs contre un ticket distribué par les infirmières. Il coûtera 10 € pour les accompagnants. Réservation souhaitée lors de la distribution des costumes.

Au menu :

Lundi 21 mai 2018	Potage de saison Boulets liégeois - Croquettes
Mardi 22 mai 2018	Potage de saison Vol au vent - Frites

6. <u>Tambour-major</u>
Après avoir presté le rôle de tambour-major pendant 25 ans, Jean-Pierre Joris a décidé de remettre sa place après cette Pentecôte.
Comme le veulent les statuts, le comité s'est penché sur le choix de son successeur. C'est Thomas Decuyper qui a retenu l'unanimité des suffrages. Ce choix a été proposé à l'Assemblée Générale du 16 janvier, qui l'a accepté à la majorité (seulement 1 abstention).
Thomas relève un très grand défi. Nous lui apportons toute notre confiance et lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans sa nouvelle fonction qui prendra cours dès la prochaine Sainte Adèle.

7. <u>Deuxième cantinière Voltigeurs</u>
Les voltigeurs étant de plus en plus nombreux ont émis le souhait de pouvoir disposer d'une deuxième cantinière au sein de leur peloton. L'AG a accepté leur demande.
Nous lançons un appel urgent à toute personne intéressée.

Nous vous invitons à consulter nos statuts et envoyer votre candidature avant le 25 avril 2018 chez Jean-Pierre JORIS, rue de Châtelet, 101 à 6280 GERPINNES ou transmettre un mail à ***jeanpierre.joris@gmail.com***

8. Charte du Marcheur

Lors des festivités relatives à l'Unesco, un comité du 13 octobre a été créé.
Celui-ci est composé de : l'échevin du folklore, l'intendant au folklore, un représentant des Marcheurs pour le dossier Unesco, 1 représentant par compagnie (16), deux représentants de la Confrérie, le Mambour, le curé de Gerpinnes et un représentant du Syndicat d'Initiative.

Ce comité a planché pendant les deux dernières années pour établir la Charte du Marcheur avec pour objectif, préserver, améliorer mais aussi adapter le folklore à la société d'aujourd'hui.
Cette charte a été proposée aux 16 compagnies présentes qui l'ont approuvée et signée.
Vous trouverez celle-ci annexée au présent périodique.

9. Abonnements au bulletin trimestriel « Le marcheur de l'Entre-Sambre et Meuse »

Nous attirons votre attention sur le fait que les abonnements au bulletin trimestriel doivent être pris auprès d'un membre du comité et non pas directement via l'association des marches. Actuellement, bon nombre d'entre vous souscrivent un abonnement sur simple sollicitation de l'association. Vous devez savoir que la compagnie est directement intéressée financièrement par le nombre d'abonnements qu'elle souscrit à cette revue. A l'avenir, le comité s'engage à faire suivre au plus tôt le renouvellement des abonnements.
Il vous est loisible de vous abonner en versant la somme de 9 Euros sur le compte de la marche **BE65 0011 7324 4096** en mentionnant ***« Abonnement 2018»***

10. Tenue du marcheur

Le comité, avec l'aval de l'Assemblée Générale, a décidé que, lors des prestations officielles pendant les trois jours de Pentecôte, tout marcheur devra porter la tenue complète.
Les prestations officielles sont :

Dimanche	: de l'appel jusqu'au retour à la salle après la visite au cimetière.
Lundi	: toute la journée (excepté la descente au Sartia).
Mardi	: du début jusqu'à la sortie de la salle des combattants (après le verre du bourgmestre).

11. Location de fusils

Suite aux différents griefs rencontrés lors des dernières sorties, le comité ne désire plus prendre à sa charge la responsabilité de la location des fusils.
Tout soldat, désirant en louer un, doit le faire de sa propre initiative et **sous sa responsabilité**.

Adresse utile pour louer un fusil/tromblon :
Laurent Stéphane,
Rue de la quairelle, 3
6200 Bouffioulx

071/39.15.65
0479/41.59.65
0495/32.64.91

12. <u>Entretien des monuments</u>

Nous faisons appel à tous les bénévoles le dimanche 29 avril dès 10h00 pour l'entretien de nos deux monuments. Un barbecue sera offert à tous les vaillants. Outils et bonne humeur seront nécessaires.

Nom :

Prénom :

N° + Adresse + CP + localité :

Tel. Fix :

Gsm :

Email :

Mensurations :

- Taille totale :

- M1 (épaule à épaule) :
- M2 (coude pliée à 90°, longueur du poignet jusqu'au dessus de l'épaule sur l'extérieur du bras) :
- M3 (tour de ceinture) :
- Tour de tête :